



## Base Colchic

La base de données d'exposition professionnelle aux agents chimiques Colchic regroupe l'ensemble des mesures d'exposition effectuées sur les lieux de travail par les huit laboratoires interrégionaux de chimie (LIC) des Carsat/Cramif et les laboratoires de l'INRS. Elle est gérée par l'INRS et a été créée en 1987 à l'initiative de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (ex- CNAMTS, dorénavant Cnam). À ce jour, Colchic compte plus d'un million de résultats pour 745 agents chimiques.

# LES ÉTABLISSEMENTS VISITÉS DANS LA BASE COLCHIC ENTRE 2013 ET 2017

Ce premier extrait propose une présentation des établissements où ont été effectuées les mesures d'exposition professionnelle enregistrées dans la base de données Colchic.

ANDREA EMILI, GAUTIER MATER, INRS, département Métrologie des polluants

En janvier 2017, l'Insee a mis à disposition, en accès libre, la base de données Sirene<sup>®</sup>1 qui recense toutes les entreprises françaises, leurs établissements et leurs données administratives (secteur d'activité selon la Nomenclature d'activités française, l'adresse, l'effectif...). Par ailleurs, entre 2013 et 2017, 2 531 établissements français ont bénéficié, lors d'une ou plusieurs visites, de mesures de concentrations atmosphériques à des polluants chimiques (hors amiante) qui ont ensuite été stockées dans la base de données Colchic (Cf. présentation générale en haut de page et sommaire pp. 2-3). La figure met en perspective, par secteur d'activité, le nombre d'établissements visités (Colchic) avec le nombre total d'établissements en France (Sirene<sup>®</sup>) stratifiés par tranche d'effectif. Le secteur de l'« Industrie manufacturière », qui représente 6 % des établissements français, est le plus visité par les préventeurs (58 % de l'ensemble des visites réalisées). À l'inverse, les établissements du secteur des « Activités immobilières », 3% des établissements français, n'ont bénéficié que de trois visites. Ces deux exemples traduisent la bonne prise en compte du risque chimique qui est intuitivement plus présent dans l'industrie que dans les activités tertiaires. Dans le secteur tertiaire le risque chimique est pourtant bien pris en considération. En détail, les établissements de ce secteur, « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles »;

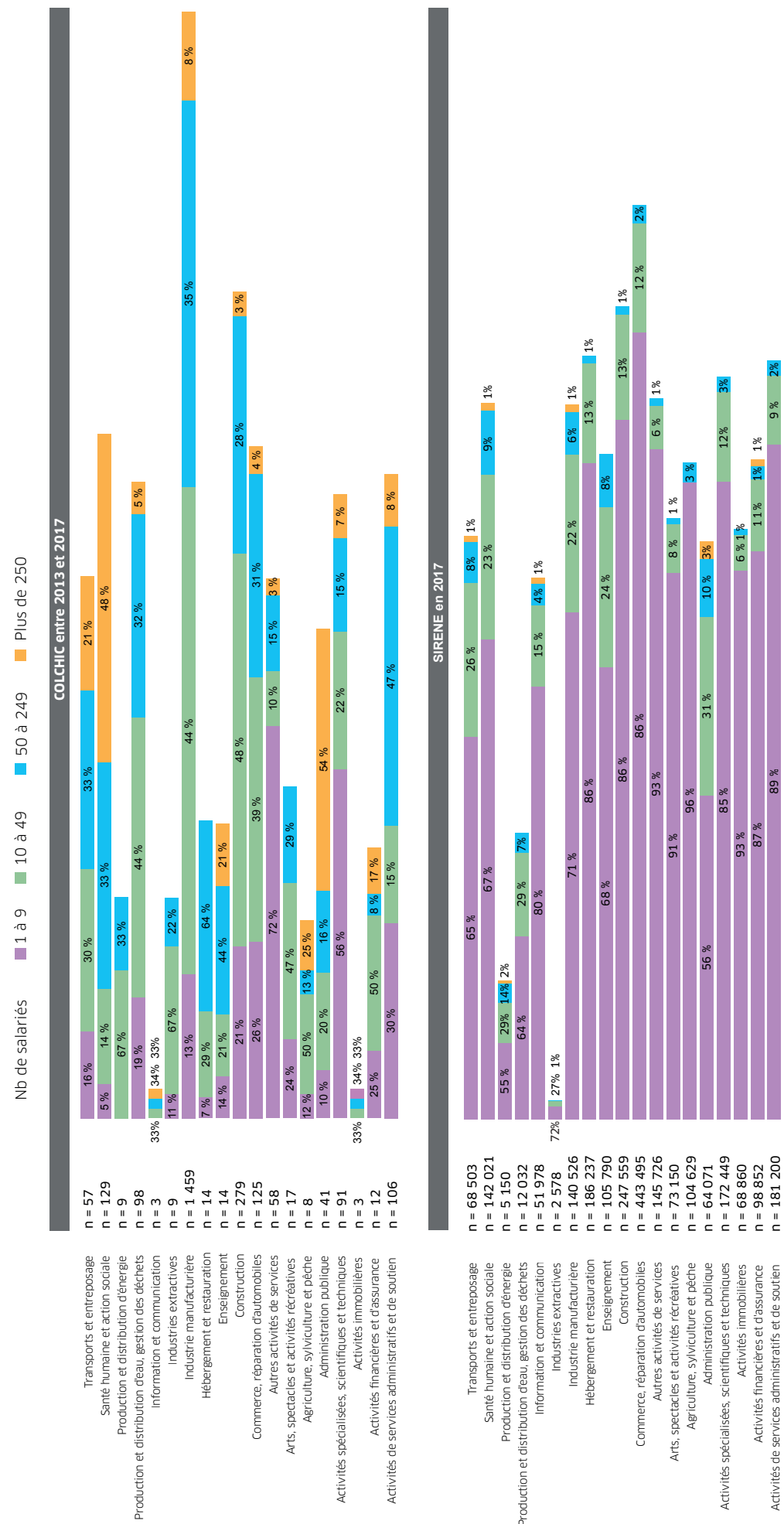
« Transports et entreposage »; « Information et Communication »; « Activités financières et d'assurance »; « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » et « Enseignement » ont fait l'objet de 302 visites au total (12%). À l'inverse, les établissements des secteurs primaires « Agriculture, sylviculture et pêche » et « Industries extractives » ont fait l'objet de très peu de visites (17 au total). Les secteurs « Activités des ménages en tant qu'employeurs » et « Activités extra-territoriales », n'ont fait l'objet d'aucune visite.

### Conclusions

Même si la majorité (83 %) des établissements français ont moins de 10 salariés (TPE), 73 % des visites ont été réalisées dans des PME. Les choix des secteurs sont en accord avec ceux fixés prioritairement par le régime général de la Sécurité sociale et les priorités historiques du réseau Assurance maladie – Risques professionnels (« Industrie manufacturière » en majorité, peu de « Agriculture, sylviculture et pêche » et de « Construction » et pas d'« Activités des ménages en tant qu'employeurs », ni d'« Activités extra-territoriales »). Ces données montrent qu'une plus grande prise en compte des TPE permettrait d'améliorer la représentativité et la connaissance des expositions par rapport au panorama des établissements français. ●

1. Accessible sur : [www.sirene.fr](http://www.sirene.fr)

Cartographie du nombre des visites dans COLCHIC et du nombre d'établissements dans SIRENE par tranche d'effectif



## Base Colchic



La base de données d'exposition professionnelle aux agents chimiques Colchic regroupe l'ensemble des mesures d'exposition effectuées sur les lieux de travail par les huit laboratoires interrégionaux de chimie (LIC) des Carsat/Cramif et les laboratoires de l'INRS. Elle est gérée par l'INRS et a été créée en 1987 à l'initiative de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (ex- CNAMTS, dorénavant Cnam). À ce jour, Colchic compte plus d'un million de résultats pour 745 agents chimiques.

# LES NIVEAUX D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS COLCHIC DE 2013 À 2017

Ce deuxième extrait propose une présentation générale des résultats de mesures par secteur d'activité dans la base de données COLCHIC : nombre de mesures, signification des données, méthodes de calcul.

Pour chaque agent chimique (hors amiante), les mesures d'exposition atmosphérique contenues dans Colchic entre 2013 et 2017 ont été comparées avec les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) 8 heures ou court terme en fonction de la durée de prélèvement. L'indice d'exposition (IE) calculé correspond au ratio entre la concentration mesurée de l'agent chimique et la VLEP. Une valeur d'IE supérieure à 1 représente un dépassement de la VLEP.

La figure présente, par secteur d'activité, les résultats du calcul de l'IE, en précisant la proportion des valeurs inférieures à la limite de quantification analytique appelées valeurs non détectées (ND) et le nombre de mesures (n).

Cette analyse dresse un portrait des expositions stratifiées par secteur d'activité sur la période 2013 à 2017. Il permet de hiérarchiser les secteurs présentant les plus grandes proportions de dépassement. À travers tous les secteurs d'activité, 73% des mesures ont des niveaux inférieurs à 10% de la VLEP, 21% des niveaux supérieurs à 10% de la VLEP mais inférieurs à la VLEP et 6% des niveaux qui dépassent la VLEP.

Le secteur de l'« Industrie manufacturière » est le plus mesuré (n = 44 977) suivi par celui de la « Construction » (n = 4 531). Ces deux secteurs

ont respectivement 5% et 8% de leurs mesures qui dépassent les VLEP. Le secteur de l'« industrie extractive », dans lequel la silice cristalline est la substance majoritairement recherchée, est caractérisé par la proportion de dépassements la plus élevée (17%). Cette proportion de dépassements reste néanmoins à mettre au regard du nombre de mesures effectuées par secteur d'activité : par exemple, 30 dépassements dans l'« industrie extractive » comparés à 2 249 dépassements dans l'« industrie manufacturière ».

### Conclusions

- À partir d'une exploitation mono substance des concentrations enregistrées dans Colchic. Cette analyse dresse un portrait des niveaux d'exposition par secteur d'activité, tout agent chimique confondu, entre 2013 et 2017.

- De manière générale, un travailleur est exposé à plusieurs substances. La prise en compte de l'effet potentiel additif des agents chimiques tel qu'il est présenté dans l'outil Mixie France permettrait de caractériser plus finement le niveau réel d'exposition. ●

COLCHIC : Cartographie des niveaux d'exposition par secteur d'activité entre 2013 et 2017



↑ TABLEAU : Distribution des indices d'exposition par secteur d'activité.